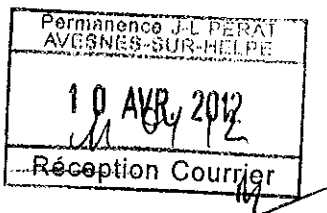




*Ministère de l'éducation nationale,  
de la jeunesse et de la vie associative*

*Le Ministre*



*Paris, le - 5 AVR. 2012*

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les suppressions des Centres d'information et d'orientation d'Avesnes sur Helpe et de Maubeuge.

Je tenais à vous assurer que j'ai pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite.

→ La décision unilatérale du conseil général du Nord de ne plus mettre à la disposition de l'Etat les centres d'information et d'orientation (CIO) départementaux, qui étaient au nombre de treize au 1<sup>er</sup> janvier 2011, a contraint l'académie de Lille à modifier la carte des CIO.

→ Dans ce cadre, les CIO de Maubeuge et d'Avesnes-sur-Helpe, dont la gestion était assurée par le département du Nord, sont regroupés depuis le 1er mars 2012 à Maubeuge, où l'immeuble du CIO appartient à l'Etat.

Ce regroupement entraîne la suppression de 1,5 poste équivalent temps plein (ETP) de personnel administratif. Les deux personnes concernées sont volontaires et font l'objet d'un accompagnement individualisé par le service des ressources humaines. Tous les postes de conseillers d'orientation psychologues (COP) sont maintenus.

|| Par ailleurs, les parents d'élèves scolarisés ont toujours la possibilité de rencontrer le conseiller d'orientation dans l'établissement fréquenté par leur enfant.

.../...

Monsieur Jean-Luc PERAT  
Député du Nord  
Conseiller général  
Assemblée nationale  
75355 PARIS CEDEX 07

BDC/2011025255/DJ/CV  
V/L du 07/12/2011/

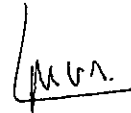
En ce qui concerne le public adulte ne pouvant se déplacer à Maubeuge, le rectorat de l'académie de Lille étudie la possibilité de mettre en place une permanence du CIO à Avesnes-sur-Helpe et à Fourmies.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma considération distinguée.

(A) - <sup>SA</sup> d'avis de la jeunesse :

- CIO -
- Maire d'Avesnes -
- P<sup>t</sup> du Conseil Général
- SE (site)
- Maire de Fourmies -

Merci -  
le député -  
h



Luc CHATEL